

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 12/01/2024 sur www.xmarches.fr sous la référence 2024-02CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex

marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2024-02CA GESTION DE L'AIRE DES GRANDS PASSAGES DES GENS DU VOYAGE - Lot 1 :

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la gestion de l'aire des grands passages des gens du voyage de la Communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne.

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'exécution des prestations aura lieu durant la période allant du 15 avril au 30 août pour l'année 2024. Cette période sera la même pour chaque année de reconduction.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) :

Lieu d'exécution :

Critères d'attribution :

Qualité des prestations 60 %

Prix des prestations 40 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 02/04/2024

Montant final HT : 36 195 €

Opérateur économique attributaire :

SAINT-NABOR SERVICES

94 RUE DES GENERAUX ALTMAYER BP 90308 - 57500 ST AVOLD

France

Mail : christian.duval@saint-nabor-services.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 0326668687
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 0326668687
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526
51331 EPERNAY Cedex